

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2025

**DELIBERATION N°CP2025-
02/3/36
DOSSIER N°6781**

**ADOPTION DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
LA COMMISSION PERMANENTE DU 6 DECEMBRE 2024**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Patrice MORANCAIS, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Thierry BOURGUIGNON à Isabelle PENICAUD
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Patrice FILLOUX à Jean-Luc LEGER
Franck FOULON à Patrice MORANCAIS
Marie-France GALBRUN à Eric BODEAU
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Valéry MARTIN à Laurence CHEVREUX
Renée NICOUX à Mary-Line GEOFFRE
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

Absent(s) - excusé(s) :

Philippe BAYOL, Hélène FAIVRE, Armelle MARTIN

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction de
l'Administration Générale*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

**OBJET : ADOPTION DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU 6 DECEMBRE 2024**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de

*compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-02/3/36 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide d'adopter le procès-verbal des délibérations de la Commission Permanente du 6 décembre 2024. 

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET